



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa •••••
اديس ابابا

CM/1561 (L)

CONSEIL DES MINISTRES
CINQUANTIEME SESSION ORDINAIRE
ADDIS ABABA, ETHIOPIE
17-21 JUILLET 1989.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR
LA MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS
CM/RES.1153 (XLVIII) SUR LA SURVIE,
LE DEVELOPPEMENT ET LA VACCINATION
UNIVERSELLE DES ENFANTS EN AFRIQUE,
ET CM/RES.1164 (XLVII) SUR LE PROGRAMME
DE MEDICAMENTS ESSENTIELS POUR L'ENFANT ET
LA MERE OU "INITIATIVE DE BANAKO"



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA MISE EN OEUVRE
DES RESOLUTIONS CM/RES.1163 (XLVIII) SUR LA SURVIE,
LE DEVELOPPEMENT ET LA VACCINATION UNIVERSELLE
DES ENFANTS EN AFRIQUE, ET CM/RES.1164 (XLVII) SUR
LE PROGRAMME DE MEDICAMENTS ESSENTIELS POUR L'ENFANT
ET LA MERE OU "INITIATIVE DE BAMAKO"

En Mai 1988, la 48ème Session du Conseil des Ministres avait adopté la résolution CM/Res.1163 (XLVIII) sur la survie, le développement et la vaccination universelle des enfants en Afrique qui reflète la préoccupation des Etats membres pour leurs futurs citoyens, garants de l'avenir du continent.

La même session du Conseil des Ministres avait aussi adopté la résolution CM/Res.1164 (XLVIII) relative au programme de médicaments essentiels pour la mère et l'enfant ou "l'initiative de Bamako" visant à renforcer la mobilisation sociale en vue de l'auto-suffisance communautaire en matière de santé.

C'est dans le cadre de la mise en oeuvre des deux résolutions précitées que se situent les actions suivantes du Secrétariat Général de l'OUA :

I. Symposium Pan Africain des Artistes et Intellectuels pour l'Enfant Africain :

L'OUA a participé, en tant que membre du Comité Pan Africain des Artistes et Intellectuels pour la survie et le développement de l'enfant, au 3ème Symposium Pan Africain des Artistes et Intellectuels pour l'Enfant Africain organisé du 6 au 8 Mars 1988 à Bamako, Mali et portant sur l'initiative de Bamako ou la participation de la communauté au soutien de la survie et du développement de l'enfant.

Organisé sous le haut patronage de S.E. Moussa Traoré, Président de la République du Mali et Président en exercice de l'OUA, et en présence d'éminentes personnalités, ce Symposium a mis l'accent sur le fait que les Gouvernements seuls ne pouvaient pas satisfaire tous les besoins de leurs communautés et qu'il convenait donc que ces dernières soient non seulement impliquées dans tous les efforts visant à assurer leur bien-être mais qu'elles soient aussi

et surtout amendées à faire preuve de l'esprit d'initiative et de décision qui peuvent garantir un développement endogène faisant appel à la mobilisation et l'utilisation adéquates des ressources tant intellectuelles que physiques et matérielles du continent.

En effet, ayant passé en revue la conjoncture économique actuelle et ses conséquences sur les pays pauvres, le Symposium, sans nier la nécessité de recourir à l'aide internationale, a tout de même noté que "l'initiative de Bamako... fournit une nouvelle stratégie pour relancer et soutenir les soins de santé primaire et promouvoir ainsi un développement communautaire comme réponse à la situation de crise économique que connaît le continent".

Le Symposium a clôturé ses travaux par l'adoption du manifeste de Bamako (Annexe II) qui, entre autres, prend acte du Plan d'Action de Dakar des Artistes et Intellectuels pour la Protection, la Survie et le Développement de l'Enfant Africain (Annexe III) et de la Déclaration de Hararé des Artistes, Ecrivains et Intellectuels pour la Survie et le Développement de l'Enfant dans les Etats de la Ligne de Front et de l'Afrique Australe (Annexe IV).

II. Table Ronde sur : les Enfants d'Aujourd'hui, le Monde de Demain :

Toujours dans le cadre de la mise en oeuvre des résolutions CM/res.1163 (XLVIII) et CM/res.1164 (XLVIII), le Secrétariat Général de l'OUA a été l'un des principaux orateurs de la Table Ronde sur les Enfants d'aujourd'hui - le Monde de Demain organisée à Paris, France en Mars 1989 par l'UNICEF et le Gouvernement Français, sous le haut patronage du Président François Mitterand.

Ladite Table Ronde a elle aussi rassemblé d'éminentes personnalités du monde entier et a examiné la situation économique, politique, sociale et culturelle du monde, en particulier les répercussions de l'instabilité politique, de la crise économique mondiale et de l'endettement sur les pays en voie de développement. La Table Ronde a rappelé les conséquences de la crise économique actuelle sur l'Afrique et l'Amérique Latine : l'UNICEF estime en effet que 500.000 enfants y meurent chaque année du fait de la crise (notons

que l'Afrique enregistre déjà 4 millions de décès annuels d'enfants dûs à des maladies évitables). Il est certes encourageant de noter que grâce à la prise de conscience et à la volonté politique de leurs dirigeants, certains pays africains "ont obtenu, dans le domaine de la vaccination des nourrissons de moins d'un an, des résultats égaux ou même meilleurs que ceux de New York et de Washington" (voir Annexe II). Cependant, la Table Ronde ne s'y est pas leurrée : beaucoup trop reste à faire pour protéger le monde de demain menacé par des préoccupations qui ne tiennent nullement compte de la dimension humaine du développement, du nombre croissant d'enfants vivant dans la pauvreté absolue.

Tout comme les trois Symposium tenus en Afrique en 1987, 1988 et 1989 (Dakar, Sénégal, Hararé, Zimbabwe et Bamako, Mali), la Table Ronde de Paris a reconnu que la mobilisation sociale à tous les niveaux (familles et communautés, dirigeants politiques et décideurs, organisations intergouvernementales et non gouvernementales) devait constituer l'objectif premier de la survie et du développement de l'enfant.

A l'issue de ses travaux, la Table Ronde a donc adopté la Déclaration de Paris (Annexe IV) qui recommande un certain nombre d'actions à entreprendre pour la survie et le développement de l'enfant.

III. 3ème Conférence des Ministres Africains de la Santé

La survie et le développement de l'enfant concernant en premier lieu la santé, un document sur la question, dans le contexte de l'initiative de Bamako, a été soumis à la 3ème Conférence des Ministres Africains de la Santé. L'on se souviendra que, dans son discours adressé à la 24ème Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors du 25ème Anniversaire de l'OUA, M. James Grant, Directeur Général de l'UNICEF, s'était posé la question de savoir si la communauté internationale devait accepter les projections statistiques décrivant l'avenir de ce noble continent (l'Afrique) berceau de l'humanité.

Or, l'Afrique avait déjà répondu à cette question par l'adoption enthousiaste de l'initiative de Bamako, et à Kampala, les Ministres Africains de la Santé ont recommandé pour l'exécution des programmes pour les enfants, une approche multi-sectorielle tenant compte de domaines aussi variés que l'éducation, la formation, l'information et la communication, la santé, l'habitat et autres.

Les Ministres ont en outre adopté une résolution déclarant les années 1990, Décennie Africaine pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant. Cette Décennie aura comme principaux objectifs l'exécution de tous les programmes de vaccination universelle des enfants et la mise en oeuvre de l'initiative de Bamako. Ladite résolution renforcera non seulement la coopération OUA/UNICEF/OMS mais permettra aussi le suivi de la mise en oeuvre des résolutions CM/Res.1163 (XLVIII), CM/Res.1164 (XLVIII) et CAMH/Res.(III).

Notons enfin que :

1°) L'OUA devra, dans le cadre de la Décennie Africaine de la Survie, de la Protection et du Développement de l'Enfant, élaborer un programme d'action qui devra tenir compte de toutes les implications de ladite Décennie.

2°) L'OUA rédigera un projet de Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant qui devra compléter, en particulier dans l'approche à la culture et à la société, la Convention relative aux Droits de l'Enfant qui sera adoptée à la fin de l'année par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

3°) L'UNICEF se propose de convoquer un sommet global sur les enfants auquel les Ministres Africains de la Santé ont totalement souscrit.

VACCINATION UNIVERSELLE DE L'ENFANT EN AFRIQUE

Les pays africains ont enregistré des progrès significatifs dans la réalisation de l'objectif de la vaccination universelle de l'enfant en Afrique d'ici la fin de 1989 et cela, en dépit de la grave récession économique, des problèmes d'ajustements structurels et des troubles politiques auxquels sont confrontés bon nombre de ces pays. Au seuil de la décennie, la plupart des pays commençaient juste à mettre en place les infrastructures destinées à assurer les services de vaccination. L'accès à ces services se limitait principalement aux zones urbaines et la couverture était très faible. La couverture vaccinale au niveau du Continent était approximativement de 10%.

L'année 1986, proclamée année africaine de la vaccination, a contribué à la mise en oeuvre du programme d'autant plus qu'on venait d'accorder tout l'intérêt politique voulu aux problèmes de la vaccination. C'est ainsi qu'au cours de cette année 1986, trente deux (32) pays ont commencé à accélérer la réalisation de leurs programmes respectifs. Les stratégies appliquées à cette fin comprenaient notamment l'organisation de journées nationales ou régionales de vaccination pour renforcer les services habituellement offerts. Ces manifestations spéciales ont joué un rôle important dans la mobilisation du soutien politique aussi bien aux niveaux national que local. De nombreux secteurs ont également participé au programme et bon nombre de pays utilisent actuellement le pouvoir de mobilisation des chefs traditionnels et religieux ainsi que celui des enseignants pour promouvoir ces activités de vaccination.

Au cours de la décennie passée, un investissement considérable en infrastructures a été fait à la fois par les gouvernements et la communauté des bailleurs de fonds. Cet investissement a porté notamment sur la mise en place de chaînes de froid, l'acquisition de matériel de stérilisation, de véhi-

cules pour le transport des travailleurs et des vaccines, ainsi que la formation des agents de santé à tous les niveaux, notamment de personnel technique et de supervision.

Dans de nombreux pays, la télévision et la radio sont les moyens les plus utilisés pour inviter les familles à aller faire vacciner leurs enfants. Toutefois, de nombreux pays utilisent également des modes de communication plus traditionnels dans les zones rurales. Ces modes de communication traditionnels incluent les chants, le théâtre et d'autres formes de communication comme le "bouche à oreille".

Les résultats de ce regain d'activités à travers le continent figurent au tableau ci-joint. Le taux de couverture vaccinale en Afrique a augmenté de plus de 50% pour ce qui est de la Diphtérie, de la Polyomyélite, du Tétanos, ainsi que de la rougeole. La couverture pour le BCG est d'environ 70%. Seize pays ont signalé des taux de couverture d'au moins 70% pour tous les six vaccins administrés aux nourissons. Dix autres pays ont atteint un taux de 60% et pourraient atteindre l'objectif de 75% fixé par les Ministres Africains de la santé dans le cadre du Programme de Vaccination Universelle de l'Enfant. Trente pays ont réalisé au moins 50% de la couverture pour tous les vaccins. Même les pays connaissant une situation de guerre civile ont réalisé des progrès considérables au cours des 5 dernières années, obtenant parfois des taux de couverture très élevés dans les zones non affectées par la guerre.

La couverture vaccinale antitétanique des femmes enceintes n'a pas progressé aussi rapidement que la vaccination des enfants. Il convient de noter que d'autres régions du monde connaissent le même regain d'activités. La plupart des pays se sont engagés à éliminer le tétanos néonatal du continent africain

d'ici à 1995. Au cours de l'année 1988, de nombreux pays ont beaucoup insisté sur la nécessité d'étendre la couverture vaccinale aux femmes enceintes et aux filles pubères. L'Egypte vien d'achever une campagne spéciale et a ainsi enregistré une augmentation du taux de couverture atteignant 88% par rapport au taux précédent de 20%.

Bien qu'à l'heure actuelle la moitié environ des enfants africains soient vaccinés au cours de la première année de leur existence, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés. Il est nécessaire de réaliser des taux de couverture supérieurs à 80% pour éradiquer ces maladies. Le renforcement de la couverture vaccinale constitue l'activité prioritaire du programme mondial d'éradication de la polio d'ici à l'an 2000. Les 2 prochaines années revêtiront une importance particulière dès lors que l'impulsion qui a été donnée aura été maintenue et que la majorité des pays africains aura atteint l'objectif de la Vaccination Universelle de l'Enfant. La réalisation de cet objectif, non seulement réduira de plus de la moitié le nombre d'enfants qui meurent de rougeole, de tétanos et de coqueluche, mais permettra également aux pays africains d'entreprendre la réalisation de nouveaux objectifs tels l'éradication de la polio, du tétanos et la lutte contre la rougeole au cours de la prochaine décennie.

Tous les pays africains ont bénéficié de la coopération internationale dans le cadre de la réalisation d'un objectif commun. Un groupe technique chargé des questions de vaccination a été mis sur pied à l'échelle régionale et se réunit deux fois par an. Les donateurs, les institutions internationales

et les gouvernements coopèrent dans l'évaluation du programme. Si le niveau élevé l'engagement politique national est maintenu et est sous-tendu par l'appui bilatéral et multilatéral actuel, il ne fait aucun doute que l'autre moitié des enfants pourra être protégée contre les fléaux que constituent la rougeole, la polio, la coqueluche et le tétanos néonatal.

Les efforts déployés en vue de la Vaccination Universelle de l'Enfant ont considérablement contribué au développement des systèmes de soins de santé primaires en Afrique. Ils ont permis une meilleure perception des problèmes de santé et drainé des ressources supplémentaires quoique limitées en faveur du secteur de la santé. Ces efforts ont donné lieu pour la première fois à une collaboration multisectorielle et à l'utilisation des média dans la mobilisation de la société tout entière pour soutenir les initiatives dans le domaine de la santé. Le suivi et l'évaluation des programmes de santé ont été renforcés grâce à une meilleure définition des objectifs et à l'amélioration des mécanismes de contrôle.

TAUX DE COUVERTURE VACCINALE EN AFRIQUE

PAYS	ANNEE	DCG	DPT3	PV3	ROUGEOLE	TT2
Seychelles	1987	93	94	94	95	93
Cap-Vert	1987	99	92	87	75	6
Tunisie	1987	96	89	89	79	27
Maroc	1987	87	88	88	76	33
Rwanda	1988	92	87	86	78	21
Botswana	1987	83	96	88	91	40
Maurice	1987	87	85	85	68	68
Zambie	1988	97	83	81	80	41
Egypte(+)	1987	72	82	88	76	88
Malawi	1988	90	82	80	78	63
Tanzanie	1987	94	81	81	88	54
Gambie	1987	97	77	83	82	85
Lesotho	1987	91	77	77	73	
Zimbabwe	1987	86	77	77	73	49
Kenya	1987	86	75	75	60	51
Swaziland	1987	91	74	74	74	45
Comores	1987	97	71	73	71	26
Congo	1987	88	71	71	73	47
Côte d'Ivoire	1987	53	71	71	85	63
Djibouti	1987	79	71	71	91	59
Libéria	1987	62	28	28	55	20
Somalie**	1987	33	25	25	28	26
Rép. Centrafricaine	1986	53	24	24	30	20
Guinée Equatoriale	1986	65	20	20	44	17
Ethiopie**	1987	28	16	16	17	7
Guinée	1986	46	15	8	43	5
Tchad	1987	40	12	12	33	9
Mali***	1988	42	11	11	12	9
Angola**	1987	29	10	16	55	17
Niger	1985	28	5	4	27	4
Pourcentage total en Afrique		67	53	52	54	28

- * Pourcentage d'enfants de 0 à 1 an vaccinés
- ** Les Gouvernements n'ont pas accès à toutes les régions du pays.
Le pourcentage dans les régions couvertes par le gouvernement est plus élevé
- *** Résultats partiels
- (+) Chiffre de 1988

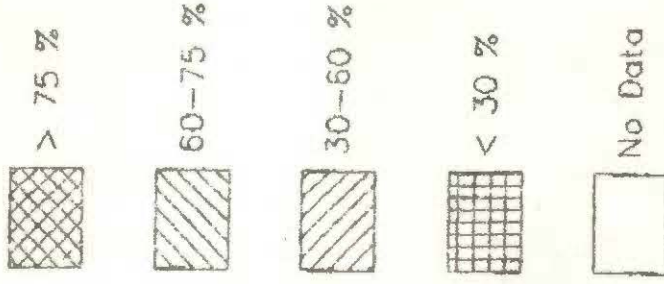
TAUX DE COUVERTURE VACCINALE EN AFRIQUE

PAYS	ANNEE	BCG	DPT3	PV3	ROUGEOLE	TT2
Algérie	1987	95	66	66	59	
Burundi	1988	85	66	67	55	56
Sao Tomé	1987	90	66	65	59	59
Libye	1985	77	62	62	50	12
Togo	1987	95	62	60	74	72
Guinée Bissau	1988	80	61	64	47	23
Nigéria	1988	72	58	57	59	12
Sénégal	1987	92	53	53	70	3
Mozambique**	1987	59	51	38	46	59
Soudan***	1988	70	51	51	45	20
Gabon	1987	79	48	48	55	38
Mauritanie	1987	89	47	47	69	1
Cameroun	1987	77	45	43	44	26
Ghana	1987	71	37	34	51	40
Zaire	1987	54	36	36	41	26
Durkina Faso	1987	67	34	34	68	26
Madagascar	1987	52	33	33	27	6
Sierra Leone	1988	73	30	30	50	59
Ouganda**	1988	57	29	30	37	9
Dénin	1988	51	28	28	31	11

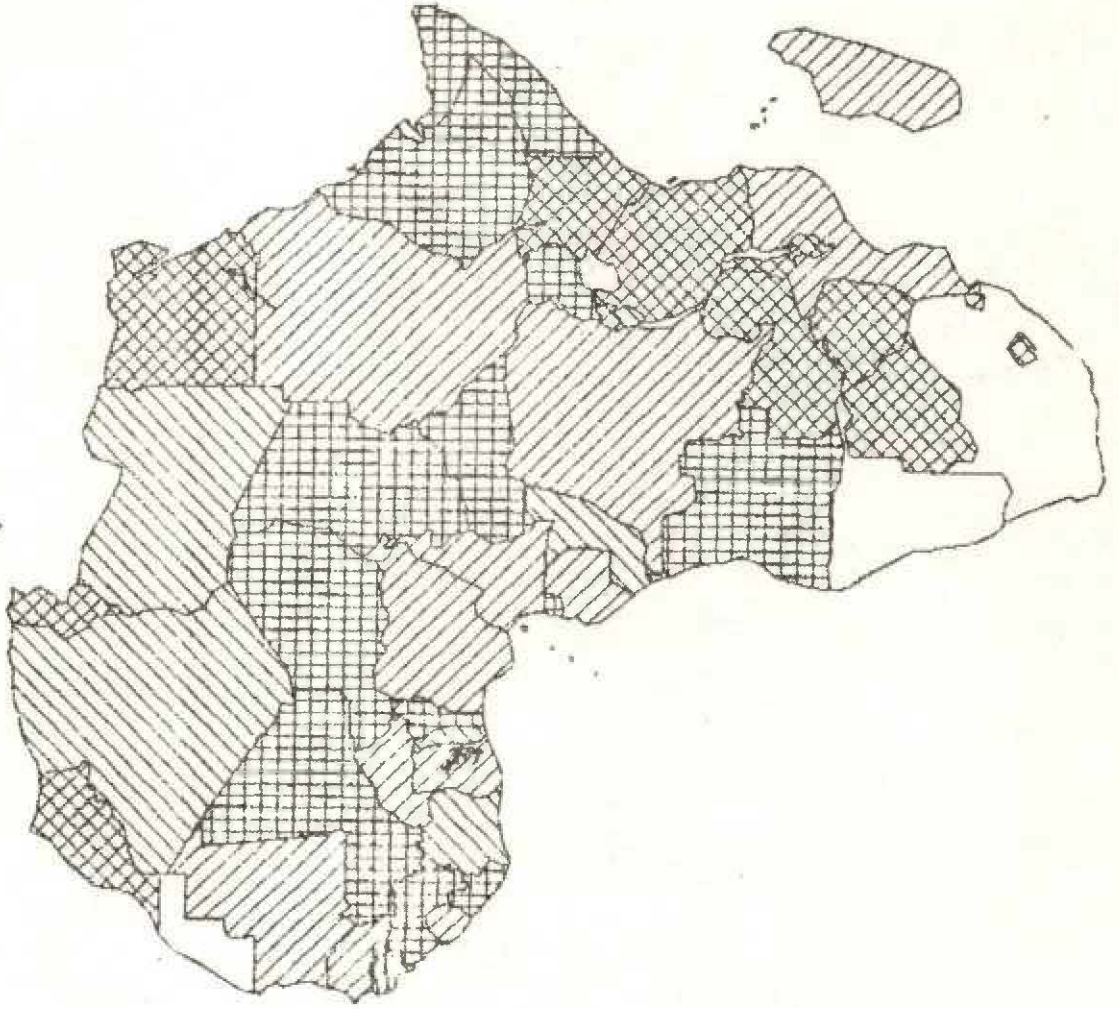
CURRENT STATUS OF UCI IN AFRICA

STATUS OF 1 MARCH 1989

DPI3 COVERAGE



UCI UNIT NYHO



840

1458 21-03 P

LE MANIFESTE DE BAMAKO :
L'ECHO A UNE URGENCE IQUETTE

A l'issue de leur 3ème symposium sur la survie et le développement de l'enfant tenu du 6 au 8 mars à l'Hôtel de l'Amitié, les artistes et intellectuels africains ont adopté un manifeste dit de Bamako dans lequel ils s'engagent à utiliser leur talent et leur créativité pour améliorer les conditions d'existence des enfants. Présidée par le Secrétaire politique du BEC, M. Djibril Diallo, la cérémonie de clôture de cette importante rencontre a été précédée des prestations sous forme de messages de certains artistes et la remise de prix à des élèves qui se sont distingués à la suite d'un concours de dessin organisé dans six écoles de la capitale.

Deux importants discours ont marqué cette cérémonie de clôture. Celui de M. Djibril Diallo Secrétaire Politique du BEC et celui de M. Stanislas Adotevi, représentant régional pour l'Afrique de l'UNICEF. Nous reviendrons très largement sur ces discours dans notre prochaine édition. Nous vous proposons aujourd'hui le texte intégral du manifeste de Bamako lu par Mme Fatoumata Barry du Comité panafricain des artistes et d'intellectuels :

Nous, artistes, écrivains et intellectuels ~~africains~~, présents au symposium sur "l'Initiative de Bamako ou la participation de la commune au soutien de la Survie et du Développement de l'Enfant", tenu à Bamako du 6 au 8 mars 1980, avons convenu de ce qui suit :

La situation des enfants africains reflète les conditions sociales, économiques et politiques du continent ; leurs conditions de santé, d'éducation et de développement ont été particulièrement affectées par la dette, la détérioration des termes de l'échange, la récession économique, la dégradation de l'environnement et les conflits armés ;

La communauté internationale n'a pas encore répondu d'une manière adéquate aux problèmes économiques africains et à leurs solutions, telles que présentées dans le Programme prioritaire de l'OUA et le Plan d'Action des Nations Unies pour le Redressement et le Développement Economiques de l'Afrique ;

Les taux de mortalité infantiles demeurent trop élevés et inacceptables : quatre millions d'enfants meurent chaque année de malnutrition, diarrhée, rougeole, paludisme autant de causes qui peuvent être évitées...

Des enfants qui passent le cap des cinq premières années, trop nombreux sont ceux qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, sans que soient satisfaits leurs besoins fondamentaux de nourriture, logement et habillement et avec un accès limité à l'eau potable, aux services de santé d'éducation, d'assainissement et autres services essentiels. Tout ceci est en violation de leurs droits. Ce gaspillage inadmissible de ressources humaines précieuses, qui ne seront plus disponibles dans l'avenir, hypothèque le développement futur de l'Afrique.

De plus, les pertes en vie humaine, les souffrances qu'endurent les enfants de l'Afrique australe dues à la politique d'apartheid et de déstabilisation ainsi que la situation particulière des enfants du Sahel liée à la dégradation de l'environnement sont tragiques et intolérables ;

Les conflits armés et les guerres civiles qui dans certaines parties du continent affectent les populations, en particulier les groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants, constituent un obstacle majeur à la survie et au développement de l'enfant ;

Face à l'urgence muette que représente la mort évitable de quatre millions d'enfants survenant chaque année en Afrique, il est impérieux de mettre en oeuvre des programmes au bénéfice des enfants, un particulier la mobilisation sociale préconisée par l'UNICEF, l'OMS et leurs alliés ;

La plupart des problèmes majeurs de santé et des décès prématurés peuvent être évités par un changement de comportement humain et par des actions efficaces et peu coûteuses pour la survie et le développement de l'enfant, telle que la vaccination, la thérapie de réhydratation par voie orale qui ont déjà sauvé des millions de jeunes vies à travers le monde.

L'Initiative de Bamako, approuvée en septembre 1987 par les ministres africains de la Santé et entérinée par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine à Addis-Abéba en mai 1988, fournit une nouvelle stratégie pour relancer et soutenir les soins de santé primaires en Afrique et promouvoir ainsi un développement communautaire comme réponse à la situation de crise économique que connaît le continent.

Il importe de reconnaître prioritairement le rôle important que jouent les femmes africaines dans la survie et la santé de l'enfant ainsi que le lien direct entre l'éducation et la santé des femmes, d'une part, et le bien-être de la mère et de l'enfant, d'autre part, comme stipulé dans la Déclaration de Hararé, toutes les initiatives en faveur de la survie de l'enfant à tous les niveaux, doivent prendre en considération l'identité culturelle des peuples et des communautés africains.

Nous, artistes, écrivains et intellectuels africains,

Notons également que l'Assemblée Générale des Nations Unies envisage l'adoption d'un projet de convention sur les Droits de l'Enfant dans le courant de cette année ;

Notons en outre l'intérêt croissant manifesté pour la proposition d'organiser un sommet international consacré aux enfants ;

Sommes aussi conscients de notre responsabilité à exploiter nos différents talents pour aider les familles et les communautés dans leurs efforts de protection des enfants.

Prenons acte enfin du Plan d'Action de Dakar des artistes et intellectuels pour la protection, la survie et le développement de l'Enfant africain ainsi que la Déclaration d'Hararé des artistes, écrivains et intellectuels pour la survie et le développement de l'Enfant dans les Etats de la Ligne de Front et de l'Afrique australe.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de ce qui précède, les participants au symposium de Bamako s'engagent à mettre en oeuvre et recommandent aux autres intéressés le Plan d'Action ci-après, visant à :

1. Encourager la mobilisation continue des artistes, des intellectuels et autres communicateurs, modernes et traditionnels pour la survie et le développement de l'enfant aux niveaux local, national, régional et continental ;
2. Reconnaître le rôle des communicateurs traditionnels et utiliser plus pleinement leur expérience dans tous les programmes de mobilisation sociale, partout en Afrique ;
3. Encourager la mise en place de groupes de journalistes intéressés aux questions de survie et de développement de l'enfant ;
4. Promouvoir la création et le développement de groupes d'action et comités nationaux de soutien à l'enfance, dans les pays africains où ils n'existent pas encore ;
5. Faire en sorte que tous les créateurs, dans tous les domaines, s'associent aux autres couches de la société pour promouvoir une grande alliance pour les Enfants ;
6. Soutenir, en utilisant leurs talents spécifiques, les efforts des gouvernements, des communautés et des familles et autres, visant à promouvoir des soins de santé efficaces, entre autres par :

- la mise en oeuvre de stratégies dans l'esprit de l'Initiative de Bamako ;
- la vaccination universelle de tous les enfants d'ici 1990, réhydratation par voie orale ;
- la promotion de l'allaitement maternel et de bonnes pratiques de sevrage ;
- la promotion du contrôle de la croissance de l'enfant ;
- le soutien aux programmes d'éducation des jeunes filles et des femmes ;
- l'appui aux programmes de sécurité alimentaire au niveau des familles ;
- le soutien aux programmes d'espacement des naissances.

7. Entreprendre des recherches et utiliser les connaissances et expériences déjà disponibles en Afrique et dans d'autres pays pour montrer les effets négatifs et inacceptables de la dette et des politiques d'ajustement structurel telles qu'appliquées actuellement et de proposer des nouvelles politiques qui reflèteraient véritablement un "ajustement à visage humain" et un développement centré sur les communautés.

8. Travailler conjointement avec tous les intéressés en vue de l'adoption de la Convention sur les Droits de l'Enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session de 1989 et de sa ratification rapide par tous les pays africains ;

9. S'assurer que les populations africaines sont informées sur l'apartheid et la déstabilisation en Afrique australe, et particulièrement sur l'impact de ces politiques sur les enfants, et aider la mise en oeuvre de mesures mettant fin à ces pratiques ;

10. Attirer l'attention sur la souffrance et les décès d'enfants victimes de guerres civiles en Afrique, et encourager l'adoption de mesures permettant de banir la violence et limiter ses effets néfastes sur les enfants.

11. Faire connaître le sort des enfants du Sahel et, en même temps, conscientiser sur les effets de la dégradation de l'environnement sur tout le continent et la nécessité de prendre des mesures urgentes pour renverser la situation.

12. Faire connaître les mesures prises pour convoquer un sommet mondial sur l'Enfance et participer à la campagne d'information sur cette rencontre.

13. Appuyer les efforts entrepris en Afrique et par la communauté internationale dans la mise en oeuvre d'un Plan d'Action pour la relance et le développement en Afrique.

14. Les artistes, écrivains et intellectuels africains lancent un appel exceptionnel aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, directement et par le biais de l'OUA, pour qu'ils exploitent au maximum toutes les possibilités de développement, en particulier au niveau local, en créant un environnement où tous les agents de changement social ont toute latitude pour participer entièrement au développement national.

PLAN D'ACTION DE DAKAR POUR LA SURVIE, LA PROTECTIONET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT AFRICAINDAKAR, SENEGAL, 21-22 MARS 1987

Si tout ce qu'il faut pour sauver la vie de millions d'enfants africains consiste, pour les familles comme pour les collectivités vivant partout sur notre vaste continent, à apprendre à utiliser des techniques et des remèdes bon marché et aisément accessibles, qui donc manquerait de générosité et de sentiments humanitaires au point de refuser de contribuer à garantir le don de la vie ?

Ceux d'entre nous qui vivons en Afrique et qui, par nos capacités et notre créativité en tant qu'artistes, ou par notre savoir et notre sensibilité en tant qu'intellectuels, sommes à même de contribuer de diverses manières à la mobilisation sociale, nécessaire à la survie et au développement de l'enfant africain décidons, par la présente, d'agir toutes affaires cessantes, en nous engageant individuellement et collectivement à défendre une stratégie d'action qui implique :

1. La quête de l'engagement et de la participation de nos collègues et associés qui n'ont pas eu le privilège d'assister au présent colloque en partageant avec eux les informations et le savoir qui ont été mis à jour à cette occasion.
2. La prise de mesures positives de nature à combler le fossé qui existe actuellement entre :
 - a) La mortalité infantile exagérément élevée, totalement injustifiée et cependant entièrement réversible si l'on prend soin de la combattre par des actions adéquates.
 - b) L'existence de connaissances aisément accessibles et utilisables et de techniques simples d'une part, et leur réelle utilisation par les collectivités et les familles d'autre part.
 - c) Les déclarations faites et les actions entreprises par les pouvoirs publics pour la défense des intérêts de l'enfant africain.

3. La diffusion d'informations et d'idées aux fins de mobiliser les collectivités et les sociétés en faveur des soins à l'enfance.
4. La collaboration avec d'autres groupes d'intérêt et professionnels de même qu'avec les décideurs de façon à réaliser l'objectif de la mobilisation sociale pour la survie et le développement de l'enfant africain.
5. La promotion de liaisons organiques avec les chefs des collectivités et des communautés de base, avec les artistes, les travailleurs et les communicateurs dans les régions rurales et dans les zones urbaines sous-privilégiées afin de remplir les objectifs de la présente stratégie.
6. L'utilisation efficace des techniques des moyens de communication de façon à élargir la portée et accroître l'impact des messages conçus afin de susciter la prise de conscience des besoins de soins infantiles. Nous devons tout particulièrement nous atteler à :
 - a) Réaliser une série de films documentaires visant à mobiliser l'opinion publique en faveur de la protection de l'enfant africain.
 - b) Réaliser des programmes télévisuels et des pièces de théâtre radiodiffusées dans chaque pays tant dans les langues locales qu'internationales de façon à éduquer et à informer l'ensemble de la population sur la nécessité de protéger la vie et les intérêts de l'enfant africain.
 - c) Réaliser une série de disques et de bandes magnétiques comprenant des chansons et des messages défendant la cause de l'enfant africain.
 - d) Publier des livres, brochures, journaux et revues, des affiches et des feuillets pour contribuer aux objectifs de la mobilisation sociale.

- e) Utiliser tous les moyens disponibles sous toute forme pertinente: visuelle, linguistique et culturelle afin de communiquer avec les populations qui ont besoin de comprendre les principes et techniques qui peuvent contribuer à la protection et au développement de l'enfant africain.

Par ailleurs, étant donné que notre responsabilité ne consiste pas simplement à assurer la survie de l'enfant africain sur le plan purement physique mais davantage, à contribuer à l'épanouissement de sa croissance mentale et intellectuelle, nous décidons par la présente de nous engager à oeuvrer en vue de la réalisation des objectifs suivants, tant à titre individuel que collectif et ce, en collaboration avec les autorités gouvernementales, les institutions et organismes spécialisés :

1. Entreprendre des actions concrètes pour promouvoir les intérêts et le bien-être des femmes et des jeunes filles, l'intimité de la relation mère-enfant et rendre ainsi le sort de l'enfant africain indissociable de celui de la mère. Cela implique :
 - a) Une éducation formelle et informelle visant à susciter une prise de conscience plus aiguë de nos populations féminines.
 - b) Une prise de considération de la santé des femmes.
 - c) Des dispositions institutionnelles et structurelles qui tiennent compte des responsabilités et des obligations de la femme à l'égard du jeune enfant, en particulier en ce qui concerne les horaires de travail.
 - d) Une technologie appropriée et bon marché, des méthodes qui facilitent l'amélioration des soins et l'éducation réservée à l'enfant africain.
 - e) Un effort des artistes et intellectuels à comprendre les besoins et les préoccupations spécifiques des femmes et aider à focaliser sur ceux-ci l'attention de la société dans son ensemble.

2. Promouvoir des projets et stratégies de développement rural et des programmes d'éducation des adultes au regard de l'intime relation qui existe entre l'amélioration des conditions générales de vie et des opportunités pour l'ensemble de la population africaine, et la survie et le développement de l'enfant africain.
3. Contribuer à l'amélioration de la qualité et du contenu de l'éducation scolaire primaire par le biais de réformes des programmes, par la fourniture accrue d'infrastructure et aide didactique et par la formation d'enseignants et instructeurs.
4. Assurer qu'en dehors du cadre de l'éducation formelle, des efforts soutenus sont déployés pour créer et distribuer des programmes télévisuels et radiophoniques réalisés localement, des disques, des bandes magnétiques et des films spécialement conçus pour les jeunes enfants.

Dans ce contexte, une attention toute particulière doit être accordée à la nécessité de concevoir des dessins animés sur les contes et légendes de la tradition africaine, ce qui remplirait une vocation récréative et didactique.

5. Collaborer étroitement avec les organisations médiatiques régionales et continentales telles que l'URTNA (1), la PANA (2), l'APAPE (3), de même qu'avec les groupes parlementaires, les organismes religieux et éducatifs, les organisations philanthropiques, les associations féminines, les groupements sociaux, etc... de façon à susciter une mobilisation sociale en faveur de la protection et du développement de l'enfant africain.

Afin de faciliter la mise en oeuvre du présent plan d'action, les participants au symposium de Dakar sur la mobilisation sociale en faveur de la survie et du développement de l'enfant africain décident par la présente de:

1. Désigner un groupe de liaison spécial comprenant un nombre restreint d'artistes et d'intellectuels chargés d'initier dans l'immédiat l'exécution du plan d'action, en étroite coopération avec l'UNICEF et sous les bons offices des Ambassadeurs itinérants de l'UNICEF pour la cause de l'enfance, Mme. Liv Ullmann et M. Harry Belafonte.

Le groupe de liaison est également chargé d'assister l'UNICEF à la mise en place de comités d'artistes et d'intellectuels visant à promouvoir la mobilisation sociale dans l'intérêt de l'enfant africain dans chaque pays africain.

Enfin, dans l'espoir de convoquer un autre symposium d'artistes et d'intellectuels à l'échelle continentale, le groupe de liaison devra élaborer des plans détaillés en vue de la création d'une association ou d'une fondation internationale d'artistes et d'intellectuels pour la survie et le développement de l'enfant africain.

2. Lancer un appel aux Gouvernements africains, aux organisations régionales et continentales, à l'UNICEF, aux organisations et instances internationales de même qu'aux hommes et femmes de bonne volonté en Afrique et partout ailleurs dans le monde afin d'aider à identifier des fonds pour la mise en oeuvre du présent plan d'action.
3. Recommander que l'UNICEF mette sur pied une unité ou un département spécial chargé de superviser et de coordonner l'exécution du plan d'action de Dakar et de donner un appui logistique au groupe de liaison désigné par le symposium.

(1) URTNA : Union des Radiodiffusions et Télévisions Nationales Africaines

(2) PANA : Agence panafricaine d'information

(3) APAPE : Association de la Presse Africaine pour l'Enfance.



LA DECLARATION D'HARARE

Le Symposium des Artistes et des Intellectuels sur la Survie et le Développement de l'Enfant tenu du 1er au 5 mars 1988 à Harare, a permis aux artistes et aux intellectuels de comprendre de façon émouvante et dramatique, les réalités qui affectent la survie des mères et des enfants dans le pays de la Ligne de Front et en Afrique australe, et ce à la suite du Symposium de Dakar tenu du 21 au 23 mars 1987 et qui avait débattu des questions relatives à la survie et au développement des enfants en Afrique.

Le témoignage émouvant que les enfants du Mozambique, de l'Angola et du Zimbabwe ont donné à Harare ont prouvé une fois de plus, le caractère inhumain et monstrueux de l'apartheid.

L'apartheid mutilé et tue les enfants; exerce une pression sur les pays de la Ligne de Front en paralysant leurs économies et en détruisant tout espoir de vie ou d'assurance pour l'avenir. Par conséquent, les pays de la Ligne de Front ne peuvent mettre en oeuvre de façon permanente aucune sorte de stratégie pour la survie, la protection et le développement de leurs enfants.

Il est urgent de renforcer la solidarité entre les États africains et avec la communauté internationale en tenant compte des recommandations:

- du Symposium de Dakar sur la Contribution des Artistes et des Intellectuels à la Survie et au développement des Enfants en Afrique, tenu les 22 et 23 mars 1987 au Sénégal;
- de la réunion du Comité Préparatoire du Symposium d'Harare, tenue les 6 et 7 juillet 1987 à Dakar, Sénégal;
- de la résolution AHG/Res.2 (XXIII) de l'Organisation de l'Unité Africaine déclarant 1988 l'Année de l'Enfant Africain; et
- de l'atelier organisé en décembre 1987 à Dakar au cours du Festival Panafricain des Arts et de la Culture (FESPAC) et qui a rassemblé plus de 300 artistes et intellectuels de la Diaspora, venus discuter du sort et des besoins de l'enfant africain.

Tenant compte de l'esprit et des promesses de l'Année Internationale de l'Enfant (1979), nous faisons appel à tous les gouvernements africains afin qu'ils mettent en oeuvre, dès que possible, la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant dont l'adoption est prévue pour 1989. Le symposium et les activités menées par les Groupes Nationaux d'Action formés après le Symposium de dakar, illustrent combien il est nécessaire de continuer la mobilisation des artistes, des intellectuels et des communicateurs aux niveaux national, régional et continental.

La mobilisation de l'appareil gouvernemental pour des campagnes destinées aux communautés de base afin d'atteindre l'immunisation Universelle des Enfants d'ici 1990 est l'une des tâches immédiates à entreprendre. Chaque enfant africain doit être vacciné contre les six maladies mortelles principales que sont la rougeole, la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos, la tuberculose et la coqueluche. L'on devrait poursuivre l'information des parents sur l'utilisation de mesures salvatrices simples mais efficaces tels que les sels de rehydratation orale.

Il est impératif que les parents les membres de la famille élargie, la communauté tout entière soient encouragés à reprendre et à soutenir les pratiques de l'allaitement maternel et du sevrage, la sécurité alimentaire, l'espacement des naissances et la promotion de l'éducation des femmes.

RECOMMANDATIONS

Les 140 participants du symposium (1-5 mars 1988) venue de quelque 28 pays, se sont engagés individuellement et collectivement à mener les actions suivantes portant sur :

1. Le Mozambique, l'Angola et les autres Etats de la Ligne de Front

- 1.1. Echanger entre eux et avec des participants des autres pays, des informations sur la situation dramatique des enfants souffrant des horreurs perpétrées par le système de l'apartheid et ses partisans;

- 1.2 Organiser et collecter des fonds nécessaires à ces pays dans leur lutte pour détruire l'apartheid, principal obstacle à la survie et au développement de l'enfant dans la région.
- 1.3 Un puissant mouvement de solidarité devrait être créé aux Etats-Unis, en Europe et dans les autres pays industrialisés en vue d'établir l'alliance la plus large possible contre le soutien tacite et ouvert que les gouvernements de ces pays donnent au régime de l'apartheid.
- 1.4 Les témoignages de victimes des horreurs perpétrées au Mozambique et en Angola devraient, dans la mesure du possible, être disséminés aux Etats-Unis, en Europe occidentale et au Japon en vue d'éveiller l'opinion publique et de rendre compte des atrocités macabres de la guerre non déclarée que l'apartheid fait subir aux innocents.
- 1.5 Utiliser le plus possible le matériel audio-visuel (films, video cassettes, audio-cassettes, etc) pour dépeindre la situation.
- 1.6 Intensifier les pressions pour isoler le régime de l'apartheid de tous les spectacles et toutes les manifestations sportives internationales. Les artistes violant la règle de l'isolement de l'Afrique du Sud devraient être censurés en interdisant leur musique sur les radios nationales.
- 1.7 Entreprendre une action immédiate afin de soutenir le travail de réhabilitation, notamment par la fourniture d'équipement aux centres de formation pour les enfants handicapés physiques et mentaux.
- 1.8 Les artistes et les intellectuels devraient profiter de chaque occasion pour visiter le Mozambique, l'Angola et les autres Etats de la Ligne de Front, victimes de l'agression sud-africaine, de façon à ce que leur travail reflète la situation réelle.

2. La crise de la dette, l'ajustement structurel et la survie et le développement de l'enfant

Le symposium des Artistes et des Intellectuels soutenant les enfants des États de la Ligne de Front ont analysé les effets de la dette et des mesures d'ajustement structurel sur la survie et le développement de l'enfant. Les participants ont reconnu le caractère négatif et sévère de l'impact que ces mesures imposées par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont sur les pays de la région.

Ils ont par ailleurs noté que les femmes et les enfants sont les premières victimes des mesures d'ajustement structurel et qu'ils n'ont pas pris part dans la formulation des politiques socio-économiques nationales et internationales, ce qui a mené à la crise actuelle. Il est dès lors important de cerner, au moment de l'élaboration des politiques, qui contracte les dettes qui tire profit de la dette et qui porte le fardeau de la dette.

Les pays débiteurs ne devraient pas être seuls responsables de la dette, alors que dans le passé, les pays créditeurs ont déversé de l'argent dans ces pays, en ne tenant pas tellement compte de leurs besoins, mais en faisant plutôt jouer des intérêts ou en soutenant des régimes impopulaires.

Le symposium a toutefois fait remarquer que certains gouvernements utilisent souvent la question de la dette pour dissimuler leur échec interne. Un tel comportement n'aide assurément pas ces gouvernements à résoudre la crise. Les artistes et les intellectuels ont reconnu la nécessité de prendre en compte les causes tant internes qu'externes de la crise et d'être aussi critiques envers les premières que les secondes.

Les participants du symposium proposent le calendrier suivant à court et à long termes;

- 2.1 faire prendre conscience au public des réalités que vivent les femmes et les enfants suite à la crise de la dette et ce par des séminaires, des débats publics, des émissions radiodiffusées, les journaux, les magazines;
- 2.2 Montrer par des faits, des chiffres et des exemples vivants le coût que la dette et les mesures d'ajustement structurel ont sur les femmes et les enfants. L'on devrait également mettre l'accent sur l'impact psychologique qu'ont sur les familles la baisse du pouvoir d'achat, la "famine cachée" résultant de la malnutrition compte tenu du prix de plus en plus élevé des denrées alimentaires, et du manque d'installations sanitaires adéquates qui ne peuvent être entretenus faute de ressources suffisantes.
- 2.3 Mener des campagnes afin de dissuader les gouvernements d'aggraver la crise en adoptant des mesures telles que l'allocation des meilleures terres arables aux cultures de rente aux dépens de la production vivrière. Tous les efforts devraient être faits afin que l'impact de la dette sur les enfants et les femmes constitue une question à débattre avec les banquiers et les fonctionnaires des ministères des Finances. L'on devrait s'assurer que les mesures d'ajustement structurel, lorsqu'elles doivent être prises, garantissent les besoins élémentaires de la communauté toute entière.
- 2.4 Les mesures d'ajustement structurel contenues dans les accords que les pays passent avec le FMI, devraient faire l'objet d'un débat public. A cette fin, les artistes et les intellectuels devraient utiliser leurs talents et leur position professionnelle pour faire appel à une démocratisation des nouvelles et des media permettant un débat complet des questions, notamment celles concernant les secteurs les plus pauvres de la communauté.

3. Le rôle des artistes et des intellectuels dans la promotion de la survie et du développement de l'enfant après Dakar et Harare

3.1 Les enfants devraient être au centre des activités menées par les artistes et les intellectuels. Les enfants ne devraient pas être seulement sujets de travaux d'art ou spectateurs mais également des participants, acteurs, musiciens et auteurs.

3.2 Au niveau international, les artistes de diverses parties du monde devraient mobiliser les enfants pour produire des oeuvres d'art, en solidarité avec les enfants des Etats de la Ligne de Front.

3.3 Les poètes devraient écrire pour les enfants. Ils ont jusqu'ici négligé les chansons d'enfants et se sont plus adonnés à la poésie pour adultes et pour les enfants plus âgés.

Il est important de replonger l'enfant africain dans son environnement culturel, en l'éduquant dans sa langue, lui permettant ainsi de comprendre et d'avoir une vision du monde, non pas centrée sur l'Europe, mais sur l'Afrique. Le langage et la capacité de concevoir devraient être de la plus haute importance.

3.4 Une approche participative, tels que les programmes de théâtre pour le développement, menés dans un certain nombre de pays en Afrique, devraient être développés partout. Dans ce contexte, les messages aux communautés, loin d'être des produits pré-emballés, prêts à être consommés par une audience qui ne posera pas de questions, devraient être l'émanation du public lui-même.

- 3.5 Au niveau international, l'on devrait formuler des plans pour la création d'un mouvement mondial des artistes; ainsi tous les artistes du monde qui sont solidaires de l'enfant africain, concentreront leur énergie sur la création d'une prise de conscience internationale des questions relatives à la survie et à la réhabilitation de l'enfant en Afrique australe.
- 3.6. Les media en Afrique devraient revoir leurs priorités. Par exemple, au lieu d'acheter des films à l'eau de rose de l'occident, comme c'est la tendance actuelle, l'on devrait utiliser les fonds pour la production de programmes nationaux et régionaux, chansons, pièces de théâtre et danses, sur la survie de l'enfant. Les responsables politiques devraient être sensibilisés à ces demandes.
- 3.7 Les programmes spécifiques devraient être montrés afin de libérer les enfants de la domination culturelle des mass-média étrangers tels que la télévision, leur permettant ainsi de chanter leurs propres chants, danser leurs propres danses, apprécier leurs artistes, réaffirmer leur identité culturelle et devenir les agents de leur propre survie et développement.
- 3.8 Les services de l'Organisation de l'Unité Africaine devraient être utilisés afin de mettre sur pied un mécanisme devant promouvoir les objectifs de la survie de l'enfant dans la région, et permettant de porter secours aux enfants traumatisés des suites de l'apartheid
- 3.9 En vue de mettre en oeuvre et de coordonner toutes ces suggestions et activités, les comités nationaux des artistes et des intellectuels devraient être formés aussi rapidement que possible, conformément au Plan d'Action de Dakar.

4. Les enfants, agents pour la survie et le développement de l'enfant

- 4.1 Les participants ont été unanimes à reconnaître que le point culminant du symposium a été le témoignage vivant que les enfants de l'Angola, du Mozambique et du Zimbabwe ont porté sur leur sort, criant leur colère contre les crimes dont ils sont victimes et identifiant l'apartheid comme la menace réelle à la survie et au développement des enfants dans les Etats de la Ligne de Front et en Afrique du Sud.
- 4.2 Les participants ont par ailleurs observé que les enfants ont leurs propres idées et qu'ils sont artistes et intellectuels de plein droit. Pour les participants, la tâche la plus importante consiste à trouver les moyens permettant aux enfants d'articuler leurs points de vue sur leur survie et leur développement, leurs besoins et sur les actions à mener afin de garantir leur survie et leur développement.
- 4.3 Les participants ont encore reconnu, alors que partout les enfants sont et peuvent être agents du changement social, les enfants en détresse dans les Etats de la Ligne de Front et en Afrique australe sont des agents particulièrement importants de leur propre survie et développement.

=====

Afin de faciliter la mise en oeuvre du Plan d'Action de Dakar, développé et complété à Harare, l'on devrait demander à l'UNICEF qui a été en première ligne en ce qui concerne la défense de la survie et du développement de l'enfant, de promouvoir tout effort déployé par les nations, les organisations internationales et non-gouvernementales en vue de réaliser rapidement ces objectifs.

Tous les délégués sont conscients qu'il est temps d'agir. La mort de tout enfant diminue chacun de nous. Ce qui n'a pas été semé au printemps de notre présent ne sera pas récolté dans notre avenir collectif.

Harare, Zimbabwe

5 mars 1988

Nous sommes venus à Paris en ce 200^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour examiner ensemble les possibilités que nous avons d'aller plus loin encore pour atteindre ce que nous appellerons les normes universelles de la civilisation : élargir à nos concitoyens les plus vulnérables - les enfants - l'accès aux droits fondamentaux de la condition humaine.

Nous qui participons à cette Table Ronde, nous venons des horizons et des situations les plus diverses dans notre société. Nous avons parmi nous des ministres et de hauts fonctionnaires gouvernementaux, des universitaires et des psychologues de l'enfant, des fonctionnaires internationaux, des diplomates et des animateurs communautaires, des Premières Dames, et... des parents. Mais le point essentiel, celui qui nous est le plus commun, c'est notre engagement et notre conviction que le monde de demain commence avec les enfants d'aujourd'hui.

Le quart de l'humanité le plus vulnérable

Les années 80 ont été l'ère d'une polarisation croissante au sein de l'économie mondiale - une croissance économique continue, pour certains pays ; mais la stagnation, la récession et une dette croissante pour de nombreux autres. Il en résulte que les progrès considérables accomplis en faveur des enfants et par les enfants dans toutes les parties du monde dans les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale se sont ralentis, se sont interrompus ou ont même trop souvent régressé dans les années 80.

Ainsi, en Afrique, en Amérique latine et dans certains pays d'Asie, la crise économique a engendré une crise humaine, d'autant plus grave qu'elle atteint surtout les enfants. Dans ces continents, un autre demi-million d'enfants sont en train de mourir tous les ans, du fait des défaillances des communautés internationales et nationales dans leur volonté de créer, mettre en oeuvre et soutenir des politiques capables d'endiguer la crise, de renverser le courant de la dette et de rétablir une croissance continue à long terme.

Quant aux Etats-Unis et à certains pays d'Europe, leur longue période de croissance des années 80 n'a pas empêché le nombre des enfants en situation de pauvreté d'augmenter: alors même que le besoin s'en fait de plus en plus pressant, la couverture et le niveau des services publics ne cessant à peu de frais, deviennent des

Les besoins des enfants vont toujours au-delà de ceux qui peuvent être comptabilisés dans les statistiques. Autour de cette Table, nous avons vu défiler un cortège d'images, des images d'enfants qui souffrent: de la pauvreté - dans les pays riches comme dans les autres: des conflits dans près de 50 pays du monde: de l'oppression - du fait des discriminations du racisme, de la répression et des abus de toutes sortes: nous avons vu des enfants dans une terrible détresse affective: des enfants sans foyer et des enfants des villes qui vivent seuls dans la rue: de très jeunes enfants dans la nécessité de travailler; et des enfants qui souffrent... de l'excès d'abondance - des enfants sans but et sans passion; des enfants non désirés; des enfants saisis dans la tourmente des désastres naturels; et, bien sûr des millions d'enfants malades; handicapés, des enfants de minorités ou d'immigrés, ou encore des réfugiés. Mais aussi heureusement: nous avons vu des images d'enfance heureuse, celle qui devrait être donnée à tous les enfants du monde, mais qui est hors de portée de multitudes d'entre eux.

Trop d'enfants sont en péril

Nous devons dépasser là toute compassion humanitaire, car dans ces terribles proportions, la mort, l'infirmité, la maladie qui frappent nos enfants, pèsent, à long terme, d'un poids insoutenable sur la société, privant l'avenir de nos pays des ressources humaines les plus vigoureuses, les plus saines, les plus brillantes.

Le franc que nous dépensons aujourd'hui pour nos enfants, disait l'un des nôtres, en épargnera 10 demain. Mais ce qui compte davantage, c'est le retour potentiel, pour demain, des investissements modestes d'aujourd'hui ou inversement le potentiel perdu des investissements non accomplis.

Quand nous négligeons l'enfance, l'avenir est en péril.

Des chances sans précédent

En même temps, nous n'ignorons pas que potentiellement, les progrès historiquement les plus grands sont réellement à notre portée. C'est en effet au cours de cette même décennie si difficile des années 80 que de nouvelles technologies de protection de l'enfant et de nouvelles méthodes d'organisation ont dans de nombreux pays contribué à réduire de façon spectaculaire, la morbidité et la mortalité infantiles. De nouveaux moyens de mobilisation sociale de communication, d'éducation et de motivation des parents et des familles ont démontré que la connaissance des moyens de lutte contre les fléaux qui frappent l'enfant peut être portée jusque vers les communautés les plus reculées et ont prouvé partout la force de leur impact, dans les pays en développement ou industrialisés, sans distinction. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres, à l'Est comme à l'Ouest, l'importance d'une nouvelle évaluation des besoins des enfants et l'incidence, à terme, des investissements qui sont réalisés, sans différer, en faveur des enfants, ont déjà été largement reconnus.

L'ère d'une réflexion et d'une approche nouvelles

Le monde entier s'engage aujourd'hui dans une ère de remise en cause des normes et des systèmes, des approches et des structures jusqu'ici universellement reconnus. La "pensée nouvelle" investit l'économie, les services sociaux, les processus politiques

ainsi que les relations inter-Etats. Des perspectives toutes neuves se dégagent aussi pour notre environnement, et l'on assiste à l'émergence d'un consensus mondial sur la nécessité d'ajuster nos structures aux besoins de l'environnement, et ce, dans l'immédiat de la prochaine décennie. Si nous sommes frappés de l'urgence d'une telle entreprise, c'est que nous prenons conscience de plus en plus, de la fragilité de notre écologie et de notre atmosphère: celles-ci ne pourront perdurer que si notre société veille sur elles avec une vigilance sans faille.

Mais nous nous demandons pourquoi cette conscience de la nécessité d'une protection spéciale de la nature ne s'accompagne pas, d'ores et déjà d'une même conscience de la nécessité de protéger le plus vulnérable des êtres humains: l'enfant. Il est primordial que cette "pensée nouvelle" qui circule entre les nations et au sein des nations sache intégrer un principe fondamental des choses humaines: que toute société doit s'organiser autour des enfants. La "restructuration" doit inclure l'enfant dans ses priorités.

Dans toutes les parties du monde les priorités de l'enfance doivent être mises en pensée et en action pour l'avenir. Les années 90 ne nous en offrent-elles pas une occasion particulière, alors que sont en train de se formuler les objectifs d'une quatrième décennie de développement?

En Afrique et Amérique Latine, il nous faut trouver des moyens pour donner une plus grande place à la satisfaction des besoins des enfants, pour faire face à la crise de l'ajustement d'abord, et plus tard, pour tirer le meilleur avantage d'une conjoncture de reprise de la croissance économique. L'apartheid qui sévit en Afrique du Sud porte, à travers toute la région la mort, la destruction et la dévastation de millions d'enfants: ceci doit prendre fin.

En Asie, où vit, dans la pauvreté absolue, environ la moitié de la population infantine du globe, nous devons trouver les moyens de donner plus de poids aux priorités de l'Enfant, dans le contexte de la croissance économique qui se dessine maintenant.

Dans les pays industriels, il s'agit de définir pour l'enfant de nouvelles priorités, afin d'enrayer la montée de la pauvreté là où on la perçoit, et de combattre toute une série de problèmes nouveaux qui menacent les enfants: la drogue, les abus de toutes sortes, la grossesse de l'adolescence, l'absence de foyer, l'insuffisance des services sociaux aux besoins des mères qui travaillent les faiblesses des autres systèmes de protection de l'enfance enfin, la psychologie de la désespérance et de l'abandon.

Dans nombres de ces régions, les besoins sont évidents, pour lesquels nous avons à notre portée des solutions simples et peu coûteuses. La question alors n'est pas de savoir ce qu'il faut faire, mais de savoir s'il existe la volonté de faire c'est-à-dire de prendre des mesures qui soient à la fois simples et peu coûteuses. Les 7 000 vies qui sont épargnées chaque jour au fait de la récente accélération des programmes pour la survie de l'enfant - tel le programme élargi de vaccination l'incitation à un retour à l'allaitement maternel, la vulgarisation de la thérapie de réhydratation orale - pourraient, grâce à une volonté politique accrue, être doublées en deux ans, et doublées de nouveau dans les années 80.

Mais lorsqu'on en vient à d'autres cas, tel celui des enfants de la rue ou celui de la drogue, les solutions ne sont pas aussi claires et sollicitent de notre part une réflexion.

Dans tous les cas, l'essentiel reste de mobiliser les esprits de convaincre tous ceux qui sont concernés dirigeants politiques et législateurs, organisations privées et groupements communautaires, parents et familles - de la nécessité d'un engagement plus poussé en faveur de la cause de l'enfance.

L'action en faveur des enfants dans les années 90

Les efforts de la Table Ronde se sont centrés sur le recours à quatre moyens spécifiques propres à structurer l'action en faveur des enfants au cours de la prochaine décennie: la mobilisation des dirigeants: la mobilisation par la communication: la création de normes légales universelles de protection de l'enfant, notamment par l'adoption de la future Convention sur les Droits de l'enfant: et, dans les politiques d'ajustement et de développement, une sensibilité plus vive au visage humain pour les enfants" en particulier. Ces quatre moyens devraient faire progresser nos desseins dans toutes les régions, tous les pays, toutes les communautés.

La mobilisation des dirigeants

Au cours de la dernière décennie, on a pu constater que dans un bon nombre de pays, les dirigeants nationaux avaient pris des initiatives importantes pour la survie de l'enfant. Ceci nous a beaucoup aidés à faire progresser des actions essentielles pour les besoins des enfants et à réduire la mortalité infantile et enfantine, ce, en période de crise et de régression économiques. Nous sommes convaincus que l'engagement personnel des dirigeants nationaux est une condition préalable à la poursuite de programmes efficaces, continus, en faveur des enfants: cet engagement personnel est d'autant plus facilement acquis que, selon l'opinion qui prévaut, agir est de bonne politique, ne pas agir de mauvaise politique...

Les dirigeants nationaux ont également manifesté leur engagement en faveur des enfants en prenant part à des forums multilatéraux - de groupements régionaux en particulier tels ceux qui se sont tenus en Asie, en Afrique, dans les Etats Arabes et en Amérique centrale: et bilatéralement entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Dans et ordre de choses nous nous réjouissons de l'idée de réunir un Sommet mondial de l'enfance, qui soit représentatif. Nous nous joignons aux quelque 24 Chefs d'état ou de gouvernement, ainsi qu'à d'autres responsables, aux spécialistes des moyens de communication et autres, qui ont déjà manifesté publiquement le soutien qu'ils apporteraient à ce sommet. Comme le disait l'un de nos participants, "une question ne devient importante que si l'on voit s'y intéresser des personnes importantes..." Nous estimons que les responsables des nations doivent s'engager en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, et que leur engagement puisse être perceptible par tous.

Un Sommet mondial de l'enfance permettrait:

- de déterminer la priorité, le rythme et l'engagement voulus pour atteindre les objectifs réalistes et quantifiables de l'UNICEF et de l'OMS, objectifs centrés sur la survie et la santé de l'enfant, tels que figurant dans l'annexe à la Déclaration et dont la réalisation est "ciblée" dans les limites de la prochaine décennie;

- de faire progresser la protection légale des enfants, étant donné que ce Sommet serait l'occasion de faire avancer le projet de Convention sur les droits de l'enfant; et

- de faire valoir l'importance que l'on attache à la notion de "visage humain", dans le respect des enfants en particulier, dans la mise en oeuvre de toute politique d'ajustement et de développement au cours de la prochaine décennie.

Etant entendu qu'il n'est pas possible aux fonctionnaires d'un gouvernement de "faire appel" à ce même gouvernement ceux d'entre nous qui ne le sont pas "faisons appel" aux dirigeants de nos nations pour leur demander d'appuyer avec nous le projet d'un Sommet mondial de l'enfance: nous pensons, en particulier, à ceux des dirigeants qui s'étant déjà signalés, dans l'exercice de leurs fonctions par le rôle qu'ils entendaient jouer en faveur des enfants, prendrait maintenant l'initiative d'organiser ce Sommet dont nous plaçons qu'il soit tenu au cours de la présente année. Et le succès pratiquement assuré qu'il aurait au nom des enfants, pourrait très bien être l'amorce d'une action collective ultérieure visant des problèmes mondiaux plus complexes.

L'on pourrait songer, en outre, à la possibilité de tenir, à d'autres niveaux de la société des "Somnests pour les enfants" ou des "Somnests d'enfant" qui impliqueraient, outre les dirigeants politiques et gouvernementaux, les responsables de tous les secteurs: ce serait l'occasions de plaider efficacement pour l'adoption de plans d'action au niveau national et pour un engagement véritable en faveur de la cause des enfants. Au niveau de la province et de la communauté, les responsables pourraient jouer le même rôle, de même que les responsables de secteurs tels que la santé, l'éducation et les affaires sociales.

LA MOBILISATION PAR LA COMMUNICATION

Les mass media sont autre chose qu'un simple outil de communication. On constate, de plus en plus, que les media infléchissent les valeurs changeantes de la société. Elles ont contribué à l'évolution spectaculaire de la sensibilité vis-à-vis des désastres dans tous les points du globe. Nous nous souvenons tous des famines et autres désastres de l'ère qui précède la deuxième guerre mondiale, avec les effets dramatiques qu'ils entraînent, sans que quiconque soit effleuré par l'idée que les lointains gouvernements, ou la société en général, aient le devoir d'agir. Ainsi, le monde pouvait ignorer ces désastres, étant donné que le public dans son ensemble n'apprenait les choses que bien après la mort des victimes. Aujourd'hui, le caractère immédiat de la communication des nouvelles a mis fin à cette ignorance, et partant, à cette indifférence. Lors de la tragique sécheresse qui a frappé les pays d'Afrique, en 1984, le monde entier a répondu aussitôt que les images du camp Korem ont frappé l'écran de la télévision. L'impact des media est rarement neutre: il mobilise l'opinion publique, pour le meilleur ou pour le pire; et l'opinion publique mobilise les gouvernements.

Il nous faut parvenir à exploiter cet impact, de façon à couvrir non seulement les urgences criantes de la sécheresse et de la crise, mais aussi les urgences silencieuses qui coûtent la vie à des millions d'enfants tous les ans. Si le monde sait répondre à un tremblement de terre en Arménie, pourquoi ne sait-il pas répondre à ces morts quotidiennes causées par les maladies diarrhéiques ou autres maladies évitables - l'équivalent d'un tremblement de terre en Arménie par jour? Si le monde sait répondre à l'urgence criante d'un désastre chimique de Bhopal, pourquoi ne sait-il pas répondre à ces urgences silencieuses et si facilement évitables qui se traduisent par l'équivalent de 13 Bhopals par jour? Les media qui sont sur le fil des valeurs de la société doivent parvenir à informer la société des tragédies quotidiennes de millions de vie d'enfants? Nous sommes convaincus qu'une société informée et motivée peut contribuer à atténuer ce scandale.

.../...

Mais rappelons aussi le rôle très positif que les media sont arrivés à jouer en apportant aux individus la savoir qui leur permet de protéger et d'améliorer leur propre vie. Ce sont les media qui ont transmis aux parents les connaissances nécessaires pour protéger leurs enfants, notamment la vaccination, la réhydratation orale, et toutes autres actions en faveur de la survie de l'enfant. Ce sont encore les media qui jouent aujourd'hui un rôle essentiel en instruisant de larges tranches de la population sur la façon de se protéger contre le SIDA, ou encore sur les dangers du tabac, de l'alcool, de la drogue.... Il semble qu'ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus étendu à la fois dans les pays en développement et dans les pays industrialisés - en tant que transmetteur d'un savoir garant de la vie. Nous ne pouvons qu'applaudir et encourager leur volonté d'assumer cette responsabilité.

LES NORMES LEGALES UNIVERSELLES : LA CONVENTION SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Il y a 200 ans, la France a donné au monde la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il y a 30 ans, la jeune Organisation des Nations Unies a proclamé la Déclaration des droits de l'enfant, qui visait à préciser les droits de l'enfant précédemment proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Cette année, il appartient à l'Assemblée Générale des Nations Unies d'adopter la Convention sur les droits de l'enfant, ce qui assurerait la codification de ces droits en loi internationale. Certes, la loi ne saurait à elle seule changer la face du monde mais la promulgation d'une loi juste peut fournir une nouvelle base d'action.

Une Convention fixera résolument les normes internationales des devoirs de la société envers les enfants. Du fait que les Etats signataires devront également ajuster leurs lois nationales conformément à la Convention, l'adoption de ce code apportera des bénéfices très larges aux enfants, en même temps qu'il fournira des défenseurs de la cause des enfants qui auront en main un outil d'une extrême efficacité.

Nous avons à coeur de voir rapidement adoptée la Convention par l'Assemblée Générale de 1989, puis ratifiée ; de voir les pays procéder sans délai à l'ajustement de leurs lois nationales avec les normes de la Convention - un processus qui, en fait, peut commencer dans l'immédiat par anticipation sur le projet, ainsi que l'a fait connaître la Commission des Nations Unies sur les

droits de l'homme. Plus tôt sera réalisé l'ajustement des législations nationales, plus tôt la Convention pourra entrer en vigueur.

LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI = LE MONDE DE DEMAIN

Jamais il n'y aura eu de telles possibilités d'accomplir autant, à si peu de frais, au bénéfice des enfants du monde : avenir de nos familles, avenir de nos nations. Les exigences de notre sens moral doivent aller de pair avec l'accroissement de notre capacité. La mort quotidienne inutile, la privation, l'exploitation de nos enfants doivent être mises au rang de l'esclavage, du colonialisme, du racisme et de l'apartheid parce qu'intolérables pour la civilisation du monde. Aujourd'hui, les enfants doivent être libres de l'oppression et de l'abandon, afin d'aborder le monde de demain en citoyens vigoureux, productifs.

LES ADULTES D'AUJOURD'HUI = LA RESPONSABILITE D'AUJOURD'HUI

C'est conscients de l'honneur et du privilège de participer à cette Table Ronde que nous, participants, assumons la responsabilité de construire un monde où les enfants pourront survivre, vivre et grandir. Nous affirmons notre détermination et notre engagement personnel et collectif dans la bataille de la survie, de la protection et du développement de tous les enfants du monde.

Paris

31 Mars 1989.



1989-07-17

Report of the Secretary-General on the
Implementation of Resolutions
CM/Res. 1163 (XLVIII) On Child
Survival, Development and Universal
Immunization in Africa and CM/Res.
1164 (XLVIII) on the Programme of
Essential Medicines for Children and
their Mothers or "BAMACO INITIATIVE"

African Union

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/10675>

Downloaded from African Union Common Repository